

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial

Présentation

« La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – le médiateur familial – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution »

- [Arrêté du 19 mars 2012 relatif au diplôme d'Etat de médiateur familial](#)
- [DRIEETS Ile De France](#)

Objectifs

- Analyser la demande des personnes et la situation familiale dans toutes leurs dimensions psychologiques, sociologiques, juridiques et financières.
- Mettre en œuvre un processus de médiation familiale : comment conduire les entretiens de médiation familiale, accueillir les difficultés relationnelles et les conflits interpersonnels, aider à établir les différents budgets de la famille et à rédiger un projet d'entente pouvant être soumis à l'autorité judiciaire.
- Développer des activités de promotion et de développement de la médiation familiale, métier en développement, encouragé par la nouvelle législation sur la famille et le divorce, la famille et les enfants.

Enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro RNCP39645, le 19.07.2023, par le Ministère chargé des solidarités.

Durée de la formation

18 mois / 1 semaine par mois

Lieu(x) de la formation

- Paris

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français

Renseignements

demf.ifomene@icp.fr

Coût de la formation

Tarifs année 2026-28 Tarif étudiant /individuel : de 7 178 € à 9 641 € (auxquels s'ajoutent 160€ de frais Campus Responsable) | Tarif formation continue (CPF, Transition Pro, Pôle Emploi, Région, employeur) : 9 888 € (auxquels s'ajoutent 160€ de frais Campus Responsable)

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Cette formation concerne les personnes pouvant justifier :

- d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L. 451-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du Livre IV du Code de la Santé publique
- d'un diplôme national au moins de niveau II des professions juridiques, psychologiques ou sociologiques (licence ou maîtrise) délivré par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat
- d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique - professionnels en reconversion professionnelle justifiant d'une expérience associative (ou autre) dans le champ familial et dans la gestion des conflits familiaux, d'une durée minimale de 5 années.

Candidature

Modalités de candidature

La prochaine session de recrutement est ouverte, les dossiers de candidatures seront à déposer en ligne via le bouton "Postuler" en haut de cette page.

L'Ifomene ne propose pas d'accompagnement à la VAE pour ce diplôme.

[Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

Débouché

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 4

Niveau de sortie

- Niveau 6

Programme

Modalités pédagogiques

Cours magistraux

Jeux de rôle



<https://www.icp.fr/>

ICP

**Ifomene - Institut de Formation à la
Médiation et à la Négociation**
21 rue d'Assas
75270 Paris cedex 06 France



<https://www.icp.fr/>

ICP

**Ifomene - Institut de Formation à la
Médiation et à la Négociation**

21 rue d'Assas
75270 Paris cedex 06 France